

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**SÉANCE DU 30 AVRIL 2014**

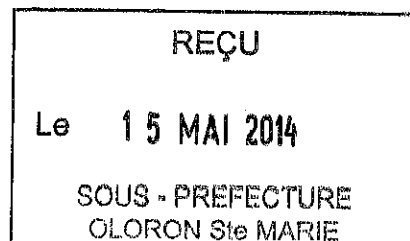
Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme ARTIGAU, Mme VOELTZEL, IDOÏPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	Madeleine COIG	à	Joseph LEES
	Pierre CASAUX-BIC	à	Aimé SOUMET
	Alain TEULADE	à	Martine MIRANDE
	Marc OXIBAR	à	Daniel LACRAMPE
	Fabienne MENE-SAFRANE	à	Henriette BONNET
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Maité POTIN
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM

<u>Suppléants</u> :	Danielle PARIS	suppléante de	Michel BARRERE-MAZOUAT
	Albert GOUT	suppléant de	Suzanne SAGE
	Yves CALIARO	suppléant de	Jean LABORDE

Excusés : Jean CASABONNE, Hervé LUCBEREILH, Gérard ROSENTHAL, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

**RAPPORT N°140430-12-FIN**



### **BUDGET ANNEXE 2014 PARC D'ACTIVITÉS LANNERETONNE**

Mme BESSONNEAUJ indique que les budgets des parcs d'activités de la CCPO sont gérés en comptabilité de stocks et en hors-taxes.

Le parc d'activités Lanneretonne à Oloron est complètement commercialisé.

Son budget d'investissement 2014 intègre le financement de 2 opérations pour un montant de 420 K€. Il s'agit de :

- la viabilisation de la rue des entrepreneurs (voirie de desserte des derniers lots commercialisés, CAPA, GRACIA et des futures extensions) pour un montant de 110 K€,
- l'aménagement et la requalification de l'avenue Charles Peyrou (allant de l'entrée « funérarium » à la déchetterie) pour une dépense de 310 K€.

Le budget primitif de ce parc est équilibré avec un emprunt de 312 600 € et des écritures de stock.

Il présente, en dépenses et en recettes, une section de fonctionnement de 567 799 € ainsi qu'une section d'investissement équilibrée à 457 408 €.

Où cet exposé,

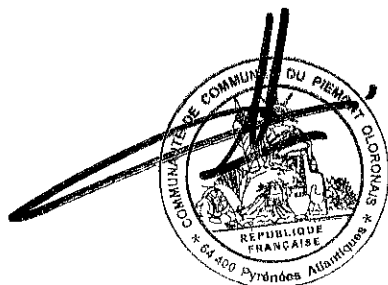
**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **VOTE** le budget annexe 2014 du parc d'activités de Lanneretonne arrêté selon les modalités décrites ci-dessus.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 avril 2014

Suivent les signatures

Affiché le 15.05.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

Le 15 MAI 2014

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE